



Avec le soutien de la FCPE 94

## Vœu commun sur la carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré Val-de-Marne

**Adopté à l'unanimité par les 250 enseignants parents et élus des 23 écoles rassemblés devant la Préfecture de Créteil le 7 mars au moment où était convoqué le CDEN.**

Alors que la dotation ministérielle attribue 160 postes pour le Val de Marne, le projet de carte scolaire ne prévoit que 14 ouvertures de classes pour 1674 élèves supplémentaires (soit une classe pour 119 élèves). Ce qui conduit à ce que près de la moitié des 160 postes (74,5) ne soit pas attribuée, la DASEN privilégiant des ouvertures et fermetures conditionnelles pour d'éventuels ajustements en juin, en dehors des instances paritaires (CTSD).

Il s'agit d'un effet de langage puisqu'une ouverture conditionnelle ne se traduit pas par un poste au mouvement sur lequel un enseignant peut être nommé, alors qu'à l'inverse, une fermeture conditionnelle est une mesure qui, elle, prend effet par la suppression du poste au mouvement des personnels.

Quant aux ajustements de juin et de septembre, on connaît les conséquences sur l'organisation des écoles et pour les élèves.

Qui peut aujourd'hui garantir qu'à l'issue des élections présidentielles, le nouveau gouvernement ne reprendra pas ces postes au nom de la lutte contre les déficits ou d'une « nécessaire diminution du nombre de fonctionnaires » ?

La plupart des écoles dont les situations ont été défendues par les représentants des personnels pourraient donc obtenir immédiatement satisfaction.

C'est maintenant que les fermetures doivent être annulées et les classes ouvertes ainsi que les postes demandés par les écoles.

Nom prénom	Ecole – ville	signatures

Envoyer à [cgt.educ-action94@laposte.net](mailto:cgt.educ-action94@laposte.net) ou CGT-Educ'Action 94, 11 rue des Archives, 94010 CRETEIL CEDEX